

DOSSIER

Agora Lib' le nouveau dispositif d'appui aux CPTS

p. 6

**Soins non programmés :
Mieux les connaître pour
mieux argumenter face
aux pouvoirs publics**

p. 5

**Cybermenaces au cabinet
dentaire : Comment les
prévenir ? Que faire en
cas d'attaque ?**

p. 10



ISIDORT

PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE L'APNÉE DU SOMMEIL DE L'ENFANT

Apnée du sommeil chez l'enfant *Participez au dépistage avec le programme Isidort !*

Découvrez le programme Isidort et retrouvez les outils proposés aux professionnels de santé en vous rendant sur le site www.isidort.fr et en cliquant sur l'onglet « **Professionnels** ».



1/ Des affiches et des flyers, pour informer et sensibiliser vos patients dans votre salle d'attente



2/ Un guide pour les professionnels de santé pour mieux dépister ce trouble



3/ Le questionnaire dédié au dépistage et à l'orientation des patients

Des conseils sur le sommeil des enfants sont par ailleurs accessibles pour vous aider dans l'information auprès des parents.



En savoir plus : www.isidort.fr

- 3 Édito du Président
- 4 Lettre du Secrétaire Général Adjoint
- 5 ENQUÊTE
Soins non programmés : Mieux les connaître pour mieux argumenter face aux pouvoirs publics
- 6-7 EXERCICE COORDONNÉ
Agora Lib' : Le nouveau dispositif pour appuyer les libéraux et dynamiser les CPTS
- 8 EXERCICE PROFESSIONNEL
À la poursuite de Molairarty !
Découvrez le serious game de l'URPS !
- 9 PORTRAIT
Rencontre avec Hélène Fortin,
Chargée de mission en santé publique

SOMMAIRE

- 10 EXERCICE PROFESSIONNEL
Cybermenaces au cabinet dentaire -
Comment les prévenir ? Que faire en cas
d'attaque ?
- 11 VIE DE L'URPS
Retour sur les rencontres dentaires
de l'URPS
- 12 Outils pratiques de l'URPS

Il y a *urgence* !

« **Urgence vitale** », expression pouvant paraître répétitive, par maladresse ou réelle nécessité ? Mais toute « urgence » est-elle réellement vitale, désigne-t-elle ce moment où la vie est menacée ?

Il est vrai que l'urgence a un critère « vital » pour nos patients, même viscéral. Cette redondance n'a rien de banal ou d'évident, elle doit nous donner un critère pour hiérarchiser et caractériser les « autres » urgences ! Existerait-il donc par opposition des urgences non vitales ?

Finallyment qu'est-ce qu'une « urgence dentaire » ? Nous sommes ici très loin de la série éponyme des années 90 qui voyait se mettre en scène des urgentistes pour sauver des vies ! Nous sommes dans l'urgence ressentie qui, selon le Dictionnaire de l'Académie Nationale de Médecine, est définie comme « une urgence dépendant surtout de la douleur perçue par le patient ou estimée par son entourage. Mais la douleur n'est pas un critère très fidèle : elle conduit souvent à surestimer la situation, à l'inverse, la douleur peut parfois être minimisée par le patient ou même négligée par l'entourage alors que la situation est sérieuse. »



Dr Jacques WEMAERE
Président

Nous pouvons objectiver 4 types d'urgence dentaire :

- la douleur dentaire souvent liée à une pulpite
- l'infection
- le traumatisme
- et l'hémorragie buccale

Les dimanches et les jours fériés, nous nous démenons, depuis des années, pour organiser dans nos départements ces « urgences dentaires non vitales » : soit le matin, soit la journée, soit malheureusement le matin et cela déborde sur la journée...

Mais, le reste du temps, nous n'avons aucune idée de la manière dont cela impacte nos cabinets ; c'est pourquoi nous vous proposons une enquête sur les « soins non programmés ». Remplissez-la, car plus vous serez nombreux, plus elle sera fidèle à notre exercice et à notre quotidien.

Dans tous les cas, la profession devra s'organiser et trouver des solutions pour diminuer le nombre de patients que nous recevons le dimanche en améliorant l'accès au cabinet dentaire en semaine...

Et là, il y a déjà urgence !

* France Culture - Le Pourquoi du comment : Philo

La lettre

du Secrétaire Général Adjoint



Dr Édouard DUSSEAU



Chères consœurs, chers confrères,

Les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) deviennent un acteur majeur de l'offre de soins sur nos territoires, il est donc dans notre intérêt d'y participer... Sans quoi, nous allons rater un train très difficile à rattraper quand il sera lancé à pleine vitesse.

Intérêt professionnel...

S'il y a bien un terrain sur lequel nous n'avons pas l'habitude de nous aventurer, c'est bien celui de l'offre de soins sur un territoire donné, à cent lieues de nos préoccupations quotidiennes. Il n'existe pas à ce jour de meilleur cadre ni de meilleure opportunité pour imaginer une meilleure prise en charge au quotidien des appels de patients souvent au bord de la rupture, avec tout ce que cela suppose d'agressivité, et les incivilités qui en découlent.

Intérêt catégoriel...

Il ne faudrait pas que nous nous marginalisions par rapport aux autres professions médicales et paramédicales. Là encore, notre formation ne nous encourage pas à nous ouvrir aux autres professions de santé, chez qui la notion d'exercice coordonné commence à se diffuser largement. On le voit dans le développement des MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) et des CPTS... On le voit surtout dans l'installation de jeunes professionnels dans les zones en tension démographique, qui se fait quasi-exclusivement dans ces dispositifs coordonnés.

Intérêt général...

Quand on regarde le peu de cas que fait l'État de la prévention en santé bucco-dentaire, les CPTS pourraient représenter un moyen efficace de toucher par des actions ciblées les populations les plus concernées, tout en rémunérant ces actions et leurs acteurs.

Si les missions des CPTS peuvent sembler ambitieuses, elles ne sont que des guides et non une fin en soi. Les CPTS constituent un outil mis à notre disposition pour répondre à certains de nos besoins ainsi qu'à certaines de nos missions : n'oublions pas que nous sommes les acteurs uniques de la santé publique en matière de santé bucco-dentaire.

Les CPTS restent un outil formidable pour faire connaître nos problématiques aux autres professionnels de santé, et pourquoi pas, trouver des solutions collectives à des problèmes individuels.

L'URPS Chirugiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine est à votre disposition pour toute question sur cette forme d'organisation. Elle peut également vous renseigner sur les CPTS en projet sur votre territoire. Avec les 9 autres URPS de la région, nous sommes engagés dans le déploiement et l'accompagnement des CPTS à travers l'association Agora Lib'. Pour mieux connaître ses missions, rendez-vous en page 6.



Soins non programmés

Mieux les connaître pour mieux argumenter face aux pouvoirs publics



Les « soins non programmés (SNP) » sont une notion vague, utilisée notamment par l'Agence régionale de santé pour parler des « urgences non vitales », incluant les urgences dentaires. Cependant, la gestion des urgences dentaires est un sujet à part entière ! En partenariat avec l'Observatoire Régional de Santé, l'URPS élabore un projet d'enquête à destination des praticiens libéraux pour mieux témoigner des réalités de terrain...

Les soins non programmés sont définis comme « ceux devant répondre à une urgence ressentie, mais ne relevant pas médicalement de l'urgence ». Les urgences dentaires (réelles ou ressenties) sont majoritairement prises en charge au sein des cabinets dentaires libéraux. L'accès aux soins y est alors sous conditions :

- de la concordance des points de vue entre patients et praticiens sur ce qui caractérise l'urgence ;
- de la possibilité pour les praticiens de répondre à la demande, sans mettre en péril la qualité des soins programmés, et particulièrement dans les zones sous-dotées ;
- de l'adhésion des patients au concept d'urgence sur rendez-vous ;
- de la concordance temporelle entre l'offre et la demande.

Dans un contexte de saturation des cabinets dentaires et de difficultés en matière de démographie médicale, l'apport de réponses aux demandes de soins dentaires non programmés constitue une réelle problématique, largement sous-documentée. Les réponses sont alors à créer ou à adapter, sans les calquer sur d'autres professions de santé...

Si la mise en place des SAS (Services d'Accès aux Soins) pour répondre aux besoins de soins non programmés concerne en priorité les centres d'urgence médicale et la médecine de ville libérale, leur généralisation prochaine à l'ensemble des territoires finira par questionner l'implication des chirurgiens-dentistes.

Pour éviter des décisions prises de façon unilatérale, sans données issues de la profession dentaire elle-même, l'URPS lance avec l'ORS une consultation auprès des praticiens libéraux. Elle vise à :

- mieux décrire et caractériser les demandes de soins non programmés par territoires ;
- étudier les modalités de réponses apportées par les praticiens ;
- recueillir l'avis des praticiens sur des pistes d'amélioration collective de la gestion des soins non programmés.



Courant mai 2022, vous recevrez par mail et par courrier l'enquête réalisée avec l'ORS. Merci d'avance de bien vouloir y répondre... Vos retours seront essentiels ! Nous avons besoin de la participation de chacun d'entre vous, pour tous les départements de Nouvelle Aquitaine.

ENSEMBLE, MONTRONS QUE LES CHIRURGIENS-DENTISTES PRENNENT EN CHARGE LES URGENCES DENTAIRES.

1- Rapport 2018 « Assurer le premier accès aux soins - Organiser les soins non programmés » https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_snp_vf.pdf



Agora Lib'

Le nouveau dispositif pour appuyer les libéraux et dynamiser les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)



5 questions à...

Dr Didier SIMON
Président d'Agora Lib'

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ?

Médecin généraliste, j'exerce en structure de soins coordonnés (quatre médecins et deux infirmières Asalée) à Mont-de-Marsan, dans les Landes (40). Je suis également vice-président de l'URPS des Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine.

Vous êtes le président d'Agora Lib' depuis décembre 2021 : pourquoi cette association et comment abordez-vous votre nouvelle fonction ?

Cette association a deux objectifs : le premier est de faciliter le travail interprofessionnel, le deuxième est de mettre en œuvre ce travail inter-pro au service de la nouvelle organisation territoriale des soins « imposée » par les lois de santé au travers des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé).

Agora Lib' devra agir dans la temporalité ; de l'incitation à la création des CPTS, de l'accompagnement à la structuration, et du soutien au maintien, dès financement par l'Assurance Maladie, organisme payeur. J'aborde cette nouvelle fonction dans une démarche de management des compétences de chaque profession de santé impliquée et dans un esprit de consensus... et d'efficacité.

Comment décririez-vous l'implication des différentes URPS et des CPTS au sein d'Agora Lib' ?

Nous sommes dans une dynamique collective, pour organiser le monde libéral dans le cadre de la prise en charge populationnelle des soins. L'association Agora Lib' comprend un échelon régional, interlocuteur de l'ARS (Agence Régionale de Santé), et un échelon départemental pour créer une dynamique inter-CPTS.

S'agit-il d'un dispositif inédit ou existe-t-il des démarches similaires dans d'autres régions ?

Il existe des politiques de soutien dans certaines régions, comme la région Centre-Val de Loire. Beaucoup de régions sont finalement plus en avance que la nôtre dans l'organisation territoriale des CPTS.

Concrètement, que va apporter Agora Lib' aux CPTS ?

L'association va favoriser la création des CPTS, accompagner la rédaction des projets de santé, soutenir les CPTS dans les évaluations annuelles à fournir à la CPAM et à l'ARS.

Pour ces missions, un chargé d'accompagnement territorial sera mis à disposition dans chaque département de Nouvelle-Aquitaine. Nous sommes également en train de mettre en place une journée régionale de rencontre des CPTS, pour créer une dynamique d'échange de projet.





À la rencontre de...

Karine FONTAINE-GAVINO

Responsable régionale d'Agora Lib'

Quel est votre rôle au sein d'Agora Lib' ?

En fort partenariat avec les autres salariés et élus des 10 URPS, mon rôle est surtout de coordonner et de manager l'activité de l'équipe des 13 chargés de mission et d'accompagnement CPTS.

Au niveau départemental, je peux intervenir ponctuellement en renfort de l'équipe pour accompagner les professionnels de santé porteurs de CPTS dans le montage et le suivi de leurs projets.

Je mène également des réflexions sur l'élaboration d'outils méthodologiques pour les porteurs de projet, toujours en partenariat avec les autres URPS, et également l'ARS et l'Assurance Maladie.

Pouvez-vous nous parler de l'équipe qui accompagne les CPTS ?

Dynamisme, enthousiasme et compétence qualifient l'ensemble de l'équipe !

Les chargés de mission sont avant tout des professionnels de terrain (du fait de leur formation ou de leur expérience). Ils ont tous une connaissance aigüe des enjeux et difficultés de leur département.

Ils sont au plus proche des professionnels de santé libéraux et les accompagnent dans leur projet de CPTS.

Quelles sont leurs priorités actuelles ? Et quels liens avec les URPS ?

Leurs priorités actuelles sont :

- De favoriser l'émergence des projets de CPTS en sensibilisant, informant, réunissant les professionnels de santé. Ils s'appuient fortement sur les élus départementaux de chaque URPS et leurs réseaux ;
- D'accompagner les professionnels de santé porteurs de CPTS dans la rédaction ou la consolidation des projets de santé, en déterminant les modalités de leur mise en œuvre.

Demain, la priorité sera l'inter-CPTS en lien avec les URPS... mais nous en reparlerons dans un prochain numéro !

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé : quelle place pour les chirurgiens-dentistes ?

Une CPTS, c'est quoi ? Quel objectif ?

Comment ça marche ? Quels avantages pour les patients ?

Pour les professionnels ?

Deux de vos représentants à l'URPS CD NA et praticiens en activité libérale vous répondent dans une courte vidéo (2min30) :

- Jacques WEMAERE, Président de l'URPS Chirurgiens-dentistes et Secrétaire général d'Agora Lib'
- Édouard DUSSEAU, Secrétaire général adjoint de l'URPS Chirurgiens-dentistes



Pour voir la vidéo, rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr / rubrique « Actualités »

À la poursuite de Molairarty ! Découvrez le serious game de l'URPS !



L'URPS CD NA a développé un serious game pour sensibiliser les chirurgiens-dentistes aux Événements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS).

A travers 3 enquêtes inspirées de faits réels, devenez dentiste-détective ! Votre mission ? Arrêter l'horrible Molairarty, source d'Événements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS) au cabinet dentaire. Vous devrez alors identifier les écarts de pratique...

Pour développer ce serious game (« jeu sérieux »), l'URPS CD NA a répondu à un appel à projets « Simulation en santé » de l'Agence régionale de santé en 2020. L'enjeu est de développer la culture de sécurité des soins chez les chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine.

En effet, la Haute Autorité de Santé identifie différentes situations au cabinet dentaire propices à la simulation en santé : urgence vitale, infection sur implant, erreurs sur le thème du risque infectieux, inhalation d'un amalgame, annonce d'une extraction dentaire étendue...

Les retours de terrain font également état des risques suivants : accidents d'exposition au sang et à la salive, malaise vagal à la remontée du fauteuil dentaire, communication avec le patient... Des recherches documentaires complètent ces constats : si le nombre de publications relatives à la pratique médicale libérale est très limité, une des erreurs les plus caractéristiques et les plus étudiées en dentisterie est l'avalution non intentionnelle d'une mauvaise dent.

Les trois scénarios du serious game s'appuient par conséquent sur cet état des lieux. Ils ont été élaborés lors de groupes de travail avec les élus de l'URPS, tous chirurgiens-dentistes libéraux. Les cas cliniques répertoriés sur le site internet de la Prévention Médicale (Association nationale pour la prévention du risque médical) ont pu aussi être une source d'inspiration.

Chaque scénario se déroule selon la progression suivante :

1. Cas clinique scénarisé avec des écarts de pratique à identifier
2. Annonce du score au joueur et retour possible sur les erreurs
3. Quiz de connaissances sur la thématique abordée et lien avec la déclaration des EIGS
4. Orientation vers des ressources complémentaires



La simulation en santé correspond « à l'utilisation d'un matériel, de la réalité virtuelle ou d'un patient dit standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels ».

Elle est basée sur l'utilisation de scénarios, plus ou moins complexes.

Source : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807140/fr/simulation-en-sante



Pour relever le défi du serious game et vous tester à travers les 3 enquêtes, rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr / rubrique « Actualités »

Rencontre avec...



Hélène Fortin

Chargée de mission en santé publique



Vous avez intégré l'URPS CD NA en 2017 en tant que chargée de mission. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours et votre formation ?

J'ai un parcours un peu particulier... J'ai toujours été attirée par le monde de la santé, mais j'ai pris différents chemins pour trouver ce qui me correspondait. Dans les années 2000-2010, les métiers de la prévention et de la santé publique étaient encore peu connus. Après 4 années de médecine, je me suis réorientée vers la communication en santé, puis la prévention promotion de la santé. Favoriser le bien-être des individus, en renforçant leur capacité d'agir, est une posture qui m'est plus appropriée. J'ai débuté mes activités professionnelles en faveur des seniors sur la promotion du bien vieillir, puis j'ai œuvré sur le champ de la formation professionnelle autour des thématiques relatives au handicap, à la dépendance et à la petite enfance. Enfin, avant d'arriver à l'URPS, j'intervenais en prévention santé auprès d'une diversité de publics, dans différents milieux : salariés en entreprise, jeunes en missions locales, collégiens et lycéens...

Quelles ont été pour vous les motivations à collaborer et animer une URPS, et la nôtre en particulier ?

Les missions des URPS sont plus larges que le champ de la prévention santé. Y travailler

offre une vision globale et une meilleure compréhension du système de santé et de la santé publique.

Par ailleurs, le terrain de jeu d'une URPS en Nouvelle-Aquitaine est considérable : 12 départements, avec autant de caractéristiques à prendre en compte dans la définition des actions que nous pouvons proposer. Parmi les publics majeurs de l'URPS CD NA, il y a les praticiens eux-mêmes : accompagner des professionnels de santé, c'est quelque part un retour aux origines !

Enfin et surtout, l'URPS CD NA présente une spécificité thématique : le bucco-dentaire... Cela peut sembler restrictif pour certains, mais pas pour moi : il y a toujours de nouvelles pistes à explorer ! Le chirurgien-dentiste et la bouche renvoient à tellement de choses dans notre société...

Vous travaillez aujourd'hui depuis près de 5 années auprès de 15 élus chirurgiens-dentistes et vous êtes en contact avec d'autres associations et institutions. Votre rôle auprès de ces différents interlocuteurs s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, comment le percevez-vous ?

Étant musicienne, j'aime bien cette idée de « chef d'orchestre » : dos au public, mettant en musique les décisions des élus de l'URPS CD NA et accompagnant les musiciens dans leur partition ! Pour autant, cette vision est trop centrale pour bien définir mon rôle. Je dirais que je suis plutôt

une traductrice-médiatrice entre les différents interlocuteurs, tout en étant parfois amenée à les surprendre ou à les bousculer (un peu) par ma « méthodologie de projets en santé publique ».

Votre implication et votre travail nous ont permis d'élaborer de multiples projets auprès de divers interlocuteurs. En quelques mots, quels sont les principaux axes de projets à mener pour les deux années à venir ?

Nous avons investi le champ de la « Qualité de Vie au Travail » pour accompagner les praticiens vers plus de bien-être. En parallèle, les pouvoirs publics interpellent l'URPS sur la gestion des urgences dentaires. Le défi va être de développer et de concilier ces deux axes de travail !



Cybermenaces au cabinet dentaire

*Comment les prévenir ?
Que faire en cas d'attaque ?*



Les exemples de cyberattaques dans la santé ne manquent pas. Du fait de l'accès à des données de santé, les chirurgiens-dentistes sont une cible pour les hackers.



Si vous êtes victime d'une cyberattaque, la police judiciaire propose un point d'entrée unique pour la Nouvelle-Aquitaine :
cybermenaces-bordeaux@interieur.gouv.fr

Adopter les bonnes pratiques :

- Protéger les accès avec des **mots de passe** robustes et différents sur tous les équipements.
- Sauvegarder les données régulièrement et conserver une copie des sauvegardes sur un support externe.
- Appliquer les **mises à jour** sur tous vos appareils. Les télécharger uniquement à partir des sites officiels.
- Utiliser un **antivirus** et faire régulièrement des analyses (scans) pour vérifier l'absence d'infection.
- Séparer les **usages personnels et professionnels**. Par exemple, il est conseillé d'éviter de mélanger la messagerie personnelle avec la professionnelle, ainsi que d'utiliser ses appareils professionnels pour un usage personnel (et inversement).
- Maîtriser ses **réseaux sociaux** : protéger l'accès à ses comptes et vérifier les paramètres de confidentialité. Avant de publier un message, penser à l'utilisation qui pourrait en être faite.
- **Relayer** les informations à ses équipes et les **former** aux risques de cybermenaces.



Pour se faire assister par des professionnels spécialisés :
www.cybermalveillance.gouv.fr

Conduite à tenir en cas d'attaque :

- Après avoir suspecté ou reconnu les signes d'un système compromis (impossibilité de se connecter, fichiers disparus, ralentissement du système...), **mettre en quarantaine** les équipements en déconnectant les appareils du réseau (ne pas les éteindre).
- **Évaluer** l'étendue de l'intrusion et collecter les preuves.
- Déposer plainte
- Après avoir réalisé une **analyse antivirus** complète, réinstaller le système.
- **Changer les mots de passe** d'accès et **mettre à jour** les logiciels et équipements avant la remise en système du service.
- **Notifier l'intrusion à la CNIL** (www.cnil.fr/fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles) en cas de violation de données à caractère personnel et informer de la situation les personnes concernées par ces données personnelles.

Retour sur...

Les rencontres dentaires de l'URPS

Dermatologie buccale et tabagisme

– 10 février 2022 à Anglet (64)

Organisé en partenariat avec la COREADD (Coordination Régionale Addictions) Nouvelle-Aquitaine, l'évènement a réuni 17 chirurgiens-dentistes des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

En une demi-journée, des repères pratiques ont été proposés pour dépister les conséquences du tabac au niveau de la cavité buccale et accompagner les patients fumeurs. L'orientation des patients et l'accès aux soins spécialisés ont notamment été abordés...

Dans le cadre de l'aide au sevrage tabagique, des éclairages ont été développés sur la notion essentielle de « craving »¹ et sur la prescription des médicaments « anti-craving » (comme les substituts nicotiques transdermiques). Des outils d'aide à la prescription et des supports à destination des patients ont été remis à tous les participants.



**Vous aussi, vous souhaitez aider vos patients fumeurs de tabac ?
Devenez L.A.S.T² ! Pour faciliter leur pratique, les L.A.S.T disposent de formations ou peuvent facilement identifier les ressources d'addictologie et de tabacologie de leur territoire.**



Pour en savoir plus : www.last-na.fr



Merci aux intervenants de cette manifestation :

• **Dr Philippe CUVELIER**
Chirurgien ORL

• **Dr Eliane HERRAN**
Médecin addictologue
du CH de la Côte Basque

• **Isabelle BECKER**
Déléguée Santé Prévention
40-64 COREADD

1- Définition du craving : (américain « désir ardent », « appétit insatiable »).

Besoin irrépressible et violent de faire usage d'une substance addictive, alors que cela n'est pas souhaité au moment de la manifestation de ce besoin.

2- L.A.S.T : Lieu d'Accompagnement à la Santé sans Tabac



Cybermenaces au cabinet dentaire

– 17 mars (présentiel) / 14 avril et 12 mai (distanciel)
à Bordeaux (33)



Face aux risques de cyberattaques, les professionnels de santé ne sont pas épargnés. En octobre 2021, des chirurgiens-dentistes de la région ont été victimes d'un rançongiciel ayant chiffré les données professionnelles hébergées chez leur prestataire.

Les rencontres « Cybermenaces au cabinet dentaire » font intervenir le réseau des référents cybermenaces de la Direction Territoriale de la Police Judiciaire de Bordeaux : « La question n'est pas de savoir « si » mais « quand » vous allez être attaqués... Que faire alors dans cette situation ? Et en prévention ? ».

Plus de 80 praticiens ou assistants dentaires ont participé aux trois événements récents proposés par l'URPS. Les principales menaces, liées essentiellement aux facteurs humains, ont été détaillées.

Les intervenants ont également présenté des repères pratiques de sécurisation et des réflexes en cas d'intrusion.

Compte tenu de l'augmentation continue des cyberattaques et de l'audience rencontrée lors de ces rencontres, d'autres actions seront proposées par l'URPS sur cette thématique.

EN BREF

À diffuser...



URPS
UNION PAR L'ACTION

URPS Info Santé
Les chirurgiens-dentistes, acteurs de prévention auprès de leurs patients

Vidéo Prévention
Tous les 3 mois, l'URPS met à votre disposition une vidéo de prévention à destination de vos patients. Différents sujets sont présentés, souvent en lien avec l'actualité. L'occasion de montrer que le chirurgien-dentiste accompagne ses patients dans leur santé au quotidien.

À télécharger...

Deux modèles de questionnaire médical
Pièce maîtresse du dossier médical, le questionnaire médical permet d'évaluer l'état de santé des patients avant les soins. L'URPS CD NA vous propose un document-type intégrant les questionnements systématiques recommandés par la Haute Autorité de Santé, par exemple sur les addictions ou les violences. Une version Facile à Lire et à Comprendre est également disponible...



À télécharger sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Testez-vous !

Qualité de Vie au Travail et management : quel est votre profil ?

Découvrez les trois dimensions du management en cabinet dentaire avec notre test !

Rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr/kit-management/



Suivez-nous !

Pour suivre toutes nos actualités, pensez à vous inscrire à notre newsletter.

Rendez-vous en bas de page sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr

